



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 17ème législature

### Retards dans la mise en oeuvre de la revalorisation de la pension d'invalidité

Question écrite n° 4262

#### Texte de la question

M. Antoine Armand attire l'attention de Mme la ministre du travail, de la santé, des solidarités et des familles sur les retards constatés dans la mise en œuvre de la revalorisation de la pension d'invalidité, prévue initialement pour le mois d'avril 2024. De nombreux citoyens bénéficiaires ont exprimé leur inquiétude et leur incompréhension face à l'absence de cette revalorisation dans leurs versements mensuels. En effet, malgré l'annonce de cette mesure, il semblerait que des problèmes techniques au sein de la Caisse d'assurance maladie aient empêché son application dans les délais prévus. Ce retard cause des désagréments importants aux personnes concernées, souvent vulnérables et dépendantes de ces prestations pour leur subsistance quotidienne. Il souhaite donc savoir quelles mesures elle entend prendre pour résoudre ce problème dans les plus brefs délais et garantir que les paiements de la revalorisation seront effectués de manière rétroactive, afin de compenser le préjudice subi par les bénéficiaires. Il aimerait également être informé des actions mises en place pour éviter que de tels retards ne se reproduisent à l'avenir.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Antoine Armand](#)

**Circonscription :** Haute-Savoie (2<sup>e</sup> circonscription) - Ensemble pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 4262

**Rubrique :** Personnes handicapées

**Ministère interrogé :** [Travail, santé, solidarités et familles](#)

**Ministère attributaire :** [Autonomie et handicap](#)

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [18 février 2025](#), page 974